

L'association Française
« Paysages et Sites de mémoire
de la Grande Guerre » regroupant 14
Conseils départementaux français



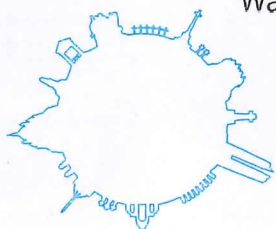
Paysages et Sites
de mémoire de la
Grande Guerre



Flanders
State of the art



Wallonie



Nous soutenir / S'inscrire à la newsletter

<http://www.paysages-et-sites-de-memoire.fr/>

Nous contacter



Association Paysages et Sites
de mémoire de la Grande Guerre
46 rue Copernic
75116 Paris



09.67.24.55.74



paula.pop.apsmgg@gmail.com

L'objet d'une inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO des Sites funéraires et mémoriels de la Grande Guerre est de révéler au monde entier des sites qui rendent hommage à la mémoire de ceux et celles qui ont été impliqués dans la Première Guerre mondiale.

Ces sites témoignent d'un rapport nouveau à la mort du soldat au combat qui s'explique par le caractère inouï des pertes humaines. En effet, la Première Guerre Mondiale a donné lieu, du fait de son caractère industriel et total, à la mort de masse. Alors, seul un nouveau culte des morts, dont l'identité individuelle est pour la première fois reconnue par tous, apporte une réponse humaine et universelle à l'inhumanité de la guerre.

Ces sites peuvent être des monuments nationaux, des monuments aux morts, ou encore des lieux funéraires. Ces derniers sont particulièrement investis en tant qu'ils représentent le sacrifice des hommes. Mais la symbolique de ces lieux funéraires outrepassa cette dimension sacrificielle, pour devenir symbole de paix et de réconciliation. En témoigne la multiplicité des commémorations anniversaires, nationales et internationales.

Le caractère international du conflit est particulièrement bien représenté, qu'il s'agisse de cimetières ou de mémoriaux explicitement associés à l'un des belligérants ou rendant hommage à des soldats originaires du monde entier. Ce culte funéraire est plus qu'un culte combattant, il est un culte civil et humaniste qui invite au recueillement, à la réconciliation et à la paix.

L'association « Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre » souhaite continuer à rendre hommage à ces morts et porter les valeurs de paix en inscrivant ces sites sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Une série de 136 biens français et belges sont proposés à l'inscription sur l'ensemble du front occidental. La candidature internationale est portée en partenariat avec les régions belges de Wallonie et de Flandre.

SITES FUNÉRAIRES ET MÉMORIELS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.



